

tario et du Québec peuvent s'approvisionner plus facilement et plus économiquement à même ceux de la Pennsylvanie et de l'Ohio qui sont plus rapprochés.

Commission fédérale du combustible.*—Cette commission fut créée en 1922 pour répondre au besoin d'un organisme permanent responsable au Gouvernement et chargé de faire une étude complète et systématique de la situation du combustible et des disettes périodiques qui se produisent au Canada. Elle se compose de fonctionnaires permanents de l'Etat et son personnel constitue une division du Bureau des Mines et de la Géologie du Ministère des Mines et Ressources.

Ces dernières années, le Gouvernement, cherchant à élargir les débouchés pour la houille canadienne, a aidé financièrement l'industrie en lui accordant depuis 1928 des subventions dont l'administration et le versement relèvent de la Commission. La quantité de houille transportée grâce à ces subventions a augmenté de 146,126 tonnes courtes en 1928 à un maximum de 3,403,581 tonnes courtes en 1939. Elle est de 1,031,069 tonnes courtes nettes en 1944. Sur le total transporté grâce à ces subventions en 1944, 800,369 tonnes courtes viennent de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick et 230,700 tonnes courtes de l'Ouest du Canada.

La Commission fédérale du combustible applique aussi la loi du combustible domestique (17 Geo. V, c. 52) qui accorde un boni pour le charbon canadien converti en coke et vendu pour usage ménager et, depuis le 1er avril 1941, la loi (20-21 Geo. V, c. 6) qui place le charbon canadien employé dans la fabrication du coke pour fins métallurgiques sur un pied d'égalité avec le charbon importé.

Production de charbon.—La production en 1944 est de 4 p.c. moins élevée qu'en 1943. Le prix moyen par tonne, qui était de \$3.63 en 1928, tombe à \$3.02 en 1933 et s'établit à \$4.16 environ en 1944. L'Alberta est la principale province productrice. Le charbon extrait de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de la Colombie Britannique est du bitumineux, tandis que l'Alberta donne du bitumineux, du sous-bitumineux et du lignite, et la Saskatchewan et le Manitoba du lignite seulement.

* Préparé par F. G. Neate, sous-administrateur du charbon.

19.—Production de charbon au Canada, par province, 1926-44

NOTE.—Pour la production annuelle des provinces entre 1874 et 1910, voir l'Annuaire de 1911, p. 419, et pour les années 1911-25 et 1927-28, la page 362 de l'édition de 1939.

Année	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie Britannique	Yukon	Total	
								Quantité	Valeur
	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes	\$
1926	6,747,477	173,111	—	439,803	6,503,705	2,613,719	316	16,478,131	59,875,094
1929	7,056,133	218,706	—	580,189	7,150,693	2,490,378	458	17,496,557	63,065,170
1930	6,252,552	209,349	—	579,424	5,755,528	2,083,818	653	14,881,324	52,849,748
1931	4,955,563	182,181	1,306 ¹	662,836	4,564,015	1,876,406	904	12,243,211	41,207,682
1932	4,084,581	212,695	1,552	887,139	4,870,648	1,681,490	808	11,738,913	37,117,695
1933	4,557,590	312,303	3,880	927,649	4,718,788	1,382,272	862	11,903,344	35,923,962
1934	6,341,625	314,750	4,113	909,288	4,753,810	1,485,969	638	13,810,193	42,045,942
1935	5,822,075	346,024	3,106	921,785	5,462,894	1,331,287	835	13,888,006	41,963,110
1936	6,649,102	368,618	4,029	1,020,792	5,696,960	1,489,171	510	15,229,182	45,791,934
1937	7,256,954	364,714	3,172	1,049,348	5,562,839	1,598,843	84	15,835,954	48,752,048
1938	6,236,417	342,238	2,016	1,022,166	5,251,233	1,440,287	361	14,294,718	43,982,171
1939	7,051,176	468,421	1,138	960,000	5,519,208	1,692,755	Néant	15,692,698	48,676,990
1940	7,848,921	547,064	1,697	1,097,517	6,203,839	1,867,846	"	17,566,884	54,675,844
1941	7,887,762	523,344	1,246	1,322,763	6,969,962	2,020,844	"	18,225,921	58,059,630
1942	7,204,852	435,203	1,265	1,301,116	7,754,053	2,168,541	"	18,865,030	62,897,581
1943	6,103,085	372,873	999	1,665,972	7,676,726	2,039,402	"	17,859,057	62,877,549
1944 ²	5,808,792	347,032	Néant	1,390,155	7,437,781	2,134,248	"	17,118,008	71,214,303

¹ Production déclarée pour la première fois.

² Sujette à révision.